

## RÔLE DES AUDIENCES

### CONSEIL DE DISCIPLINE OTIMROEPMQ

No dossier	Nom des parties	Procureurs	Nature de la plainte	Conseil de discipline	Date et heure	Lieu et salle
<b>35-25-002</b>	Jean-Luc GASCON, t.i.m., syndic adjoint  c. Ariel VALLEJOS, t.i.m.	Me Leslie Azer DNAP AVOCATS (Plaignant)  Me Soukeina Mandouri ALEPIN GAUTHIER (Intimé)	L'intimée aurait commis l'acte dérogatoire suivant :  1. 1) Entre les ou vers les 30 avril 2024 et 30 mai 2024, à Laval, alors qu'il exerçait sa profession à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, l'Intimé a consommé, sur les lieux de travail et lors de ses pauses, du cannabis, soit une substance pouvant affecter, altérer et/ou affaiblir ses capacités et/ou facultés, pour ensuite retourner travailler  Le tout, en violation à la politique de son employeur sur l'alcool et les drogues en milieu de travail et/ou à ses obligations à titre de technologue en imagerie médicale, le tout contrairement à l'article 8 du Code de déontologie des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale (RLRQ, c.T-5, r. 5) et à l'article 59.2 du Code des professions (RLRQ, c. C-26).	Me Claudine Barabé, présidente  Johanne Simard, t.r.o., membre  Marie-Claude Lapointe, t.i.m., membre	Audience sur culpabilité et sanction  <b>Le 3 décembre 2025</b> <b>9 h 30</b>	Par visioconférence  *L'audience est publique : veuillez communiquer avec la greffière audiencière du conseil de discipline de l'OTIMROEPMQ pour assister à l'audience à distance : <a href="mailto:rbreault@otimroepmq.ca">rbreault@otimroepmq.ca</a>